

Commune de ROUMOULES
Procès-verbal
du Conseil Municipal du 25 juin 2024

Convocation et affichage 19 juin 2024

Début séance : 20h30

Affiché
du22.7.24.....
Au
Le Maire

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq du mois de juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles MEGIS, Maire

Présents : M. AMBROSI Robert, M. COCUAUD Alain, Mme CHAILLAN Delphine, M. CIGLIANO Fabien, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MANUEL Laurent, Mme PEY Catherine, M. Alain Patrick ROY.

Absents excusés : M. BLANC Jean, M. NESTERCZUK Dany, Mme PIERRE-JEAN Ingrid,

M. BLANC Jean a donné pouvoir à M. AMBROSI Robert
M. NESTERCZUK Dany a donné pouvoir à M. COCUAUD Alain

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. AMBROSI Robert

Le quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour,

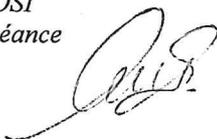
- Procès-verbal du 3 juin 2024,
- DPU,
- Tours de garde des élections,
- Devis régulateur chauffage école,
- Projet « financement hôpital Manosque »,
- Convention occupation du domaine public pour installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques
- Indemnités élections législatives,
- Sujets divers.

Les conseillers l'acceptent.

- **Approbation du procès-verbal** de la séance du 3 juin 2024, à l'unanimité.
- **DPU non exercé** : vente LONGEAUX Pierre/ SOARES PENETRA Paulo (ZS 265)
vente MUSSO Jean – LANOT Nadine – GUADAGNA Corinne / LEBRUN Samuel (F 175 ; F 472 ; F 473)
- **Tour de garde Élection législatives du 30 juin 2024 et du 7 juillet 2024** : de 8 h à 10h30, de 10h30 à 13h, de 13h à 15h30 et de 15h30 à 18h
- **Information du devis** de l'entreprise Fauché pour l'installation d'un régulateur de chauffage à l'école (appareil de pilotage du chauffage qui permettra la régulation centralisée et le contrôle des périodes de chauffage) afin de renforcer la performance énergétique de celle-ci du toit de la salle polyvalente pour un montant de 21 284.04 euros ht. Accord à l'unanimité pour ce devis.
- **N° 2024 – 034 – Projet financement hôpital Manosque** : vu l'article 126 de la loi 2022-217 du 21/02/2022 dite loi 3DS par lequel les communes et leurs groupements peuvent concourir volontairement au financement du programme d'investissement des établissements publics, privés d'intérêt collectif et privés et en vue des travaux d'extension du centre hospitalier Louis Raffalli de Manosque pour accueillir des formations de la filière médicale et paramédicale, la commune de Roumoules approuve le principe de versement d'une subvention d'investissement pour un montant maximum de 7 340€. Ce montant serait inscrit sur les exercices budgétaires 2026 et 2027. Le versement de cette subvention d'investissement sera soumis à la signature d'une convention de financement à venir. Faire délibération. A l'unanimité.
- **Convention occupation du domaine public pour installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques** : annulée
- **Indemnités élections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024** : Accord pour les verser à Rosine di SERIO et Jillian AHELLAL LO SCHIAVO. A l'unanimité.
- **Information de la motion Défense du volontariat et de notre modèle de sécurité civile** provenant de l'union régionale des sapeurs-pompiers sud méditerranée
- Information de la visite du Président de la DLVA le 1^{er} juillet 2024 à 16h.
- Information de la visite du Sénateur Jean-Yves ROUX le 3 juillet 2024 à 11h.
- Information de la visite du Préfet le 11 juillet à 9h00

Fin de séance à 22h30

Robert AMBROSI
Secrétaire de séance



Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

